

20210525 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/32495/fin-de-la-treve-hivernale-en-france-les-hebergements-d-urgence-maintenus>

Actualités



Une action place de la République, à Paris, organisée par le collectif Réquisitions, le 12 mai, a permis la mise à l'abri de 708 personnes. Crédit : InfoMigrants

Fin de la trêve hivernale en France : les hébergements d'urgence maintenus

Par [Charlotte Oberti](#) Publié le : 25/05/2021

En France, la trêve hivernale, prolongée en raison du Covid, prendra fin le 31 mai et les expulsions locatives pourront donc reprendre. Mais fait inédit : le gouvernement a annoncé le maintien des 200 000 hébergements d'urgence jusqu'à mars 2022. La mesure est saluée par les associations.

Pas de panique pour les personnes anciennement à la rue qui ont été mises à l'abri ces derniers mois en France. La fin de la trêve hivernale, prévue le 31 mai après avoir été [prolongée exceptionnellement pour la seconde année](#) consécutive en raison du Covid, ne devrait pas avoir d'impact sur ceux qui se trouvent actuellement dans des hébergements d'urgence. C'est en tout cas ce qu'a affirmé le gouvernement vendredi 21 mai.

La ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, a en effet annoncé "le maintien jusqu'à fin mars 2022 des 200 000 places d'hébergement actuellement ouvertes", se félicitant de la fin d'une "gestion au thermomètre" du problème des sans-abris en France. Sur ces 200 000 places, 43 000 avaient été créées depuis le premier confinement, en mars 2020.

La mesure est inédite. "Pour la première fois dans le secteur de l'hébergement d'urgence, aucune fermeture de place ne se fera à l'issue de la période hivernale", a détaillé le gouvernement. "Les personnes hébergées le seront en hiver comme en été, ce qui permet la continuité de l'accompagnement social vers l'accès au droit, à la santé, au logement, à l'emploi."

En revanche, environ 30 000 expulsions locatives pourraient avoir lieu à partir du 1er juin.

"Quelque 5 000 personnes mises à l'abri ces derniers mois"

Pour les associations, c'est un soulagement. D'autant que des milliers de personnes, dont un grand nombre de migrants, ont été cet hiver hébergées en urgence suite à diverses actions.

"Nous avons mis quelque 5 000 personnes à l'abri ces derniers mois : un groupe de 3 300 personnes d'une part, composé de familles, de femmes seules et d'enfants, et 1 700 personnes [dont de nombreux migrants, ndlr] d'autre part, qui ont pu être hébergées grâce aux actions du [groupe Réquisitions](#)", explique Yann Manzi, co-fondateur d'Utopia 56.

>> **À (re)lire :** [Occupation du gymnase parisien : les 400 personnes finalement prises en charge par l'État](#)

Ce collectif Réquisitions, qui regroupe plusieurs associations dont le Droit au logement (DAL) et Utopia 56, a mené plusieurs actions dans la capitale ces derniers mois, installant des campements éphémères et réquisitionnant un gymnase, des écoles ou encore l'Hôtel-Dieu pour rendre visibles les personnes à la rue.

"Nous allons régulièrement voir ces personnes pour leur dire que l'État ne peut pas les remettre à la rue s'il ne leur a pas proposé une solution d'hébergement", ajoute le militant, selon qui "il faut pérenniser ces 200 000 logements et faire en sorte d'en créer d'autres pour que, dans notre pays, il n'y ait plus personne à la rue".

>> **À (re)lire :** ["On fait ce que l'État ne fait pas" : la survie de 250 migrants dans un squat insalubre aux allures de camp](#)

Yann Manzi prévient par ailleurs que d'autres actions de "visibilisation" des plus précaires sont à venir. À Paris, les associations dénoncent un nombre de sans-abris "en hausse constante". Cette population serait constituée "de nombreuses personnes exilées ayant traversé les frontières au péril de leur vie" et se trouvant confrontées à "l'insuffisance de lieux d'accueil" en France.